

# **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 23 mars 2016*

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-016 : VALIDATION DES PROCES VERBAUX DES SEANCES DU 30 NOVEMBRE 2015 ET DU 10 FEVRIER 2016

*Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP*

Les procès verbaux des séances du 30 novembre 2015 et du 10 février 2016 sont soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire approuve les procès verbaux des séances du 30 novembre 2015 et du 10 février 2016.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Nathalie DENIS – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-017 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015 (BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES SPANC, LABORATOIRE D'ANALYSES, LOTISSEMENT HABITAT, LOTISSEMENT ZAE, MULTISERVICE VIANDE, HOTEL D'ENTREPRISES), DRESSES PAR MONSIEUR JEAN-MARC BIZERN, COMPTABLE

*Rapporteur : Daniel SOULADIE*

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2015 par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

Arrivée de Madame Nathalie DENIS

N°2016-018 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Georges MARTINOT

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2015.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Georges MARTINOT en tant que Président de séance.

Monsieur Georges MARTINOT, Président de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	COMPTE ADMINISTRATIF					
	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	69 607,94			105 452,48	69 607,94	105 452,48
Opérations de l'exercice	1 728 568,98	1 699 233,65	5 378 091,44	5 607 053,99	7 106 660,42	7 306 287,64
<b>TOTAUX</b>	1 798 176,92	1 699 233,65	5 378 091,44	5 712 506,47	7 176 268,36	7 411 740,12
Résultats de clôture	98 943,27			334 415,03		235 471,76
Restes à réaliser	460 764,00	321 829,00			460 764,00	321 829,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	2 258 940,92	2 021 062,65	5 378 091,44	5 712 506,47	7 637 032,36	7 733 569,12
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	237 878,27			334 415,03		96 536,76

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2015, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-019 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - SPANC

Rapporteur : Georges MARTINOT

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2015.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Georges MARTINOT en tant que Président de séance.

Monsieur Georges MARTINOT, Président de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		11 158,40	9 715,65		9 715,65	11 158,40
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	633,00	4 399,00	633,00	4 399,00
<b>TOTAUX</b>	0,00	11 158,40	10 348,65	4 399,00	10 348,65	15 557,40
Résultats de clôture		11 158,40	5 949,65			5 208,75
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	0,00	11 158,40	10 348,65	4 399,00	10 348,65	15 557,40
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		11 158,40	5 949,65			5 208,75

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2015, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-020 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 - LABORATOIRE D'ANALYSES

Rapporteur : Georges MARTINOT

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2015.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Georges MARTINOT en tant que Président de séance.

Monsieur Georges MARTINOT, Président de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	18 426,68			3 313,07	18 426,68	3 313,07
Opérations de l'exercice	16 138,45	18 426,68	2 692,89	19 247,62	18 831,34	37 674,30
<b>TOTAUX</b>	<b>34 565,13</b>	<b>18 426,68</b>	<b>2 692,89</b>	<b>22 560,69</b>	<b>37 258,02</b>	<b>40 987,37</b>
Résultats de clôture Restes à réaliser	16 138,45			19 867,80		3 729,35
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>34 565,13</b>	<b>18 426,68</b>	<b>2 692,89</b>	<b>22 560,69</b>	<b>37 258,02</b>	<b>40 987,37</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>16 138,45</b>			<b>19 867,80</b>		<b>3 729,35</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2015, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-021 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – LOTISSEMENT HABITAT

Rapporteur : Georges MARTINOT

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2015.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Georges MARTINOT en tant que Président de séance.

Monsieur Georges MARTINOT, Président de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	142 015,48				142 015,48	
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	142 015,48	0,00	0,00	0,00	142 015,48	0,00
Résultats de clôture	142 015,48		0,00		142 015,48	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	142 015,48	0,00	0,00	0,00	142 015,48	0,00
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	142 015,48		0,00		142 015,48	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2015, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-022 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – LOTISSEMENT ZAE

Rapporteur : Georges MARTINOT

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2015.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Georges MARTINOT en tant que Président de séance.

Monsieur Georges MARTINOT, Président de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	437 840,61		10 577,79		448 418,40	
Opérations de l'exercice	1 248 445,96	1 365 836,52	1 151 199,11	1 161 776,90	2 399 645,07	2 527 613,42
<b>TOTAUX</b>	<b>1 686 286,57</b>	<b>1 365 836,52</b>	<b>1 161 776,90</b>	<b>1 161 776,90</b>	<b>2 848 063,47</b>	<b>2 527 613,42</b>
Résultats de clôture	320 450,05		0,00		320 450,05	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 686 286,57</b>	<b>1 365 836,52</b>	<b>1 161 776,90</b>	<b>1 161 776,90</b>	<b>2 848 063,47</b>	<b>2 527 613,42</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>320 450,05</b>		<b>0,00</b>		<b>320 450,05</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2015, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-023 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – MULTISERVICE VIANDE

Rapporteur : Georges MARTINOT

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2015.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Georges MARTINOT en tant que Président de séance.

Monsieur Georges MARTINOT, Président de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	3 149,72			1 027,70	3 149,72	1 027,70
Opérations de l'exercice	17 381,05	16 691,92	18 705,44	21 358,03	36 086,49	38 049,95
<b>TOTAUX</b>	<b>20 530,77</b>	<b>16 691,92</b>	<b>18 705,44</b>	<b>22 385,73</b>	<b>39 236,21</b>	<b>39 077,65</b>
Résultats de clôture Restes à réaliser	3 838,85			3 680,29	158,56	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>20 530,77</b>	<b>16 691,92</b>	<b>18 705,44</b>	<b>22 385,73</b>	<b>39 236,21</b>	<b>39 077,65</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>3 838,85</b>			<b>3 680,29</b>	<b>158,56</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2015, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Marie-Odile DELCAMP – Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-024 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 – HOTEL D'ENTREPRISES

Rapporteur : Georges MARTINOT

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2015.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Monsieur Georges MARTINOT en tant que Président de séance.

Monsieur Georges MARTINOT, Président de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	28 643,59			76,13	28 643,59	76,13
Opérations de l'exercice	308 656,80	336 286,82	50 239,03	55 300,82	358 895,83	391 587,64
<b>TOTAUX</b>	<b>337 300,39</b>	<b>336 286,82</b>	<b>50 239,03</b>	<b>55 376,95</b>	<b>387 539,42</b>	<b>391 663,77</b>
Résultats de clôture	1 013,57			5 137,92		4 124,35
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>337 300,39</b>	<b>336 286,82</b>	<b>50 239,03</b>	<b>55 376,95</b>	<b>387 539,42</b>	<b>391 663,77</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>1 013,57</b>			<b>5 137,92</b>		<b>4 124,35</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2015, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-025 : REPORT DES RESULTATS 2015- BUDGETS PRINCIPAL ET SPANC

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015 du Budget Principal,  
Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2015,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	300 285,42
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 69 607,94
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/15	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 29 335,33
Solde d'exécution cumulé :	- 98 943,27
Restes à réaliser au 31/12/15	
Dépenses d'investissement :	460 764,00
Recettes d'investissement :	321 829,00
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 98 943,27
Rappel du solde des restes à réaliser :	- 138 935,00
Besoin de financement total :	237 878,27
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	228 962,55
Résultat antérieur :	300 285,42
Part affectée à l'investissement 2015 :	194 832,94
Total à reporter :	334 415,03

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015 du SPANC,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2015,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	- 9 715,65
Résultat d'investissement antérieur reporté :	11 158,40

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/15	
Solde d'exécution de l'exercice :	0,00
Solde d'exécution cumulé :	11 158,40
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	11 158,40
Excédent de financement total :	11 158,40
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	3 766,00
Résultat antérieur :	- 9 715,65
Total à reporter :	- 5 949,65

Considérant la délibération n°2016-001 du 10 février 2016, validant la clôture du Budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » au 31 décembre 2015,

Considérant les résultats cumulés de clôture 2015 des comptes administratifs du Budget Principal et du SPANC tels que récapitulés ci-après :

Résultats de la section d'investissement	
Déficit de clôture 2015 du Budget Principal :	- 98 943,27
Excédent de clôture 2015 du SPANC :	11 158,40
Résultat cumulé (déficit) de clôture 2015 du Budget Principal et du SPANC :	- 87 784,87
Résultats de la section de fonctionnement	
Excédent de clôture 2015 du Budget Principal :	334 415,03
Déficit de clôture 2015 du SPANC :	- 5 949,65
Résultat cumulé (excédent) de clôture 2015 du Budget Principal et du SPANC :	328 465,38

Décide, à l'unanimité, de reporter les résultats de l'exercice 2015 des comptes administratifs du Budget Principal et du SPANC, au Budget Primitif Principal 2016, comme suit :

### **REPORT DES RESULTATS**

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif Principal 2016 : (en investissement ligne 001)	87 784,87
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif Principal 2016)	226 719,87
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif Principal 2016 : (en fonctionnement ligne 002)	101 745,51

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-026 : REPORT DES RESULTATS 2015- LABORATOIRE D'ANALYSES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2015,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	21 739,75
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 18 426,68
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/15	
Solde d'exécution de l'exercice :	2 288,23
Solde d'exécution cumulé :	- 16 138,45
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 16 138,45
Besoin de financement total :	16 138,45
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	16 554,73
Résultat antérieur :	21 739,75
Part affectée à l'investissement 2015 :	18 426,68
Total à reporter :	19 867,80

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2015 comme suit :

### **REPORT DES RESULTATS**

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2016 : (en investissement ligne 001)	16 138,45
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2016)	16 138,45
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2016 : (en fonctionnement ligne 002)	3 729,35

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2015-027 : REPORT DES RESULTATS 2015- LOTISSEMENT HABITAT

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2015,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	0,00
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 142 015,48
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/15	
Solde d'exécution de l'exercice :	0,00
Solde d'exécution cumulé :	- 142 015,48
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 142 015,48
Besoin de financement total :	142 015,48
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	0,00
Résultat antérieur :	0,00
Total à reporter :	0,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2015 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2016 : 142 015,48  
(en investissement ligne 001)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-028 : REPORT DES RESULTATS 2015- LOTISSEMENT ZAE

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2015,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	- 10 577,79
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 437 840,61
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/15	
Solde d'exécution de l'exercice :	117 390,56
Solde d'exécution cumulé :	- 320 450,05
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 320 450,05
Besoin de financement total :	320 450,05
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	10 577,79
Résultat antérieur :	- 10 577,79
Total à reporter :	0,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2015 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2016 : 320 450,05  
(en investissement ligne 001)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-029 : REPORT DES RESULTATS 2015- MULTISERVICE VIANDE

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2015,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	4 177,42
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 3 149,72
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/15	
Solde d'exécution de l'exercice :	- 689,13
Solde d'exécution cumulé :	- 3 838,85
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 3 838,85
Besoin de financement total :	3 838,85
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	2 652,59
Résultat antérieur :	4 177,42
Part affectée à l'investissement 2015 :	3 149,72
Total à reporter :	3 680,29

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2015 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2016 : (en investissement ligne 001)	3 838,85
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2016)	3 680,29

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme  
La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-030 : REPORT DES RESULTATS 2015- HOTEL D'ENTREPRISES

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2015,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	28 719,72
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 28 643,59
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/15	
Solde d'exécution de l'exercice :	27 630,02
Solde d'exécution cumulé :	- 1 013,57
Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 1 013,57
Besoin de financement total :	1 013,57
Résultat de fonctionnement à reporter	
Résultat de l'exercice :	5 061,79
Résultat antérieur :	28 719,72
Part affectée à l'investissement 2015 :	28 643,59
Total à reporter :	5 137,92

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2015 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2016 : (en investissement ligne 001)	1 013,57
2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2016)	1 013,57
3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2016 : (en fonctionnement ligne 002)	4 124,35

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-031 : REPRISE DES RESULTATS ET DU BILAN DU BUDGET ANNEXE SPANC AU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Daniel SOULADIE

Considérant la délibération n°2016-001 du 10 février 2016, validant la clôture du Budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » au 31 décembre 2015,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide la reprise au Budget 2016 de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, des résultats de fonctionnement et d'investissement du Budget annexe SPANC, selon le tableau suivant :

Balance de sortie				Résultats cumulés		
Budget SPANC Résultat de clôture 2015		Budget principal Résultat de clôture 2015		A reprendre au budget principal 2016		
Section	Montant	Section	Montant	Section	Montant	Reprise au budget 2016
SI	11 158,40	SI	-98 943,27	SI	-87 784,87	ligne 001
SF	-5 949,65	SF	334 415,03	SF	101 745,51	ligne 002

- valide la reprise au bilan de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, de l'actif et du passif du Budget annexe SPANC, selon le tableau suivant :

Balance de sortie du compte de gestion					
Budget SPANC			Budget principal		
Nomenclature M49 abrégée			Nomenclature M14		
Compte	Montant	Sens	Compte	Montant	Sens
10228	747,51	Crédit	10228	747,51	Crédit
1068	15 964,26	Crédit	1068	15 964,26	Crédit
119	5 949,65	Débit	110	5 949,65	Débit
2156	10 476,93	Débit	21561	10 476,93	Débit
248	11 001,15	Débit	248	11 001,15	Débit
2498	5 447,78	Crédit	2498	5 447,78	Crédit
28156	10 476,93	Crédit	281561	10 476,93	Crédit
4116	477,00	Débit	4116	477,00	Débit
491	38,00	Crédit	4911	38,00	Crédit

***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-032 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

En vertu de l'application combinée des articles L.5211-36 alinéa 2 et L.2312-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit être organisé dans les deux mois précédant l'examen de celui-ci, et ce, dans les seules Communautés de Communes comprenant au moins une commune de 3.500 habitants ou plus.

Madame la Présidente, dans le cadre de son rapport, a présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations et d'orientations destinées à lui permettre de préparer le prochain budget.

Les éléments ainsi communiqués ont permis d'évoquer successivement :

- la situation financière de la Communauté de Communes
- les perspectives des dépenses et recettes pour le budget primitif 2016

Le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen du budget primitif 2016.

Le débat d'orientations budgétaires 2016 sera transmis aux communes membres.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-033 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE

Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP

Les réformes introduites par l'acte III de la Décentralisation (Loi RCT de 2010 / Loi MAPTAM de 2014 et Loi NOTRe de 2015) et les baisses drastiques des dotations de l'Etat, ont conduit les élus de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane à travailler à une remise à plat du fonctionnement de la Collectivité pour en consolider le budget, et à avoir une approche prospective des changements à venir, dans le cadre d'un groupe de travail « Finances et réformes territoriales ».

Ainsi, compte tenu de l'évolution des critères d'attribution des co-financements publics, favorisant de plus en plus les maîtrises d'ouvrages communautaires d'une part, et la nécessité d'améliorer l'intégration fiscale de la communauté de communes et de poursuivre les efforts d'équipement du territoire d'autre part, il est proposé de faire évoluer les compétences de Quercy-Bouriane comme suit ( cf annexe) :

➤ Au titre de la compétence obligatoire « Aménagement de l'Espace », modification de la compétence « Aménagement des centres-bourgs » :

« Elaboration et mise en œuvre d'un schéma d'aménagement des centres bourgs et des espaces publics par la Communauté de Communes pour délimiter les périmètres géographiques et le niveau qualitatif des interventions de la Communauté de Communes.

Les opérations d'aménagement comprises dans les périmètres définis par le schéma d'aménagement des centres bourgs et des espaces publics seront de maîtrise d'ouvrage communautaire, à l'exclusion des opérations d'aménagement inscrites dans une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) qui restent de compétence communale.

Les communes bénéficiaires de travaux d'aménagement de leur centre bourg et de leur espace public verseront un fonds de concours à la Communauté de Communes, à hauteur de 50% du reste à charge des dépenses communautaires engagées.

Les communes pourront, à l'occasion des opérations communautaires, commander des aménagements non pris en compte dans le schéma d'aménagement des centres-bourgs et des espaces publics, pour un surplus qualitatif ou quantitatif, dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes. Le coût de ces aménagements sera en intégralité porté à la charge des communes. »

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

➤ Au titre des compétences optionnelles ajouter la compétence en matière de :  
« Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire »

« En matière de sport, sont d'intérêt communautaire :

- La construction, l'entretien et le fonctionnement du gymnase de la Commune du Vigan
- L'entretien et le fonctionnement :
  - du gymnase de la Poussie de la Commune de Gourdon
  - du gymnase de l'Hivernerie de la Commune de Gourdon
  - de la piscine municipale de la Commune de Gourdon
  - de la piscine municipale de la Commune de Saint-Germain du Bel-Air

En matière de culture, est d'intérêt communautaire :

- L'élaboration d'un projet culturel de territoire.

En matière d'enseignement élémentaire et préélémentaire, est d'intérêt communautaire :

- Participation au financement du transport scolaire pour la desserte de la piscine municipale de Gourdon, au titre de l'enseignement obligatoire de la natation, pour les enfants des écoles primaires et maternelles du territoire communautaire. »

➤ Au titre des compétences facultatives :

- « Regroupement de moyens financiers pour la lutte contre l'incendie : taxe de capitation. »

La prise d'effet de cette modification des compétences communautaires est sollicitée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016. En matière de gestion des équipements sportifs, pour gérer la période transitoire du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2016, il est proposé de conclure avec la Commune de Gourdon et la Commune de Saint-Germain du Bel Air une convention de mise à disposition de services partagés et de procéder au transfert des biens et personnels concernés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 14 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 36 votes pour et 6 abstentions (Marie-Chantal Laurent, Jean-François Bélivent, Jérôme Maleville, Gérard Mottin, Bruno Sabatier, Bernard Péquin) :

- valide la modification des statuts de la Communauté de Communes, telle que ci avant détaillée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016,
- valide la conclusion d'une convention de mise à disposition de services partagés, avec les Communes de Gourdon et de Saint Germain du Bel Air, pour la gestion des équipements sportifs, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016, et valide le transfert des biens et personnels afférents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

*Sortie provisoire de Monsieur Robert Lacombe*

N°2016-034 : COTISATION SCOT 2016 AUPRES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS BOURIAN

*Rapporteur : Nathalie DENIS*

Suite à la création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Grand Quercy, les missions qu'assurait le Syndicat Mixte relatives à l'action « Pays » lui sont transférées. Le Syndicat Mixte du Pays Bourian assure donc uniquement la compétence Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Pour mémoire, les membres du Syndicat Mixte du Pays Bourian sont la Communauté de Communes Quercy Bouriane et la Communauté de Communes Cazals-Salviac.

La Communauté de Communes Quercy Bouriane possède, au sein de ses statuts, la compétence «Réalisation d'une étude pour la mise en cohérence du développement et de l'aménagement du territoire communautaire et des territoires limitrophes- Participation à l'élaboration d'un SCOT dans le cadre du Pays Bourian », et a validé de confier l'élaboration, l'approbation, le suivi, l'évaluation, la révision et la modification de ce Schéma de Cohérence Territoriale, au Syndicat Mixte du Pays Bourian, conformément à l'article L122-4 du Code de l'Urbanisme, lors de sa séance du 2 décembre 2013 (délibération n°2013-166).

Le Conseil Communautaire a validé les statuts du Syndicat Mixte du Pays Bourian, lors de sa séance du 30 novembre 2015 (délibération n°2015-166). Ces statuts prévoient une cotisation SCOT annuelle de la part de ses EPCI membres, sur la base d'une contribution unitaire par habitant, la population de référence étant la population DGF de la dernière année connue.

Pour l'année 2016, la base de contribution est de 3,55 € et la population retenue est de 12 059 habitants (population DGF de 2015). Le calcul est donc le suivant : 3,55 € x 12 059 habitants soit un total de 42 809,45 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 14 mars 2016,

Madame Danielle Deviers ne participe pas au vote.

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 36 votes pour et 4 abstentions (Paola Benastre, pouvoir de Patrice Maury à Paola Benastre, Sylvie Theulier, Jean-Louis Constant) :

- valide le versement d'une cotisation de 42 809,45 €, au titre de l'année 2016, au Syndicat Mixte du Pays Bourian,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

*Retour de Monsieur Robert Lacombe*

*Sortie provisoire de Monsieur Philippe Delclau*

N°2016-035 : MODIFICATION DES STATUTS DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) GRAND QUERCY

*Rapporteur : Stéphane MAGOT*

Lors de sa séance du 15 avril 2015 (délibération n° 2015- 076), le Conseil Communautaire validait les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Grand Quercy. Dans ces statuts, le siège social se situait « 72 Rue Wilson-46 000 Cahors ». Suite à un déménagement de ses locaux, il se situe désormais « 125 Rue des Thermes- 46 000 Cahors ».

Ce changement d'adresse nécessite une modification de l'article 2 des statuts du PETR, les autres articles restant eux inchangés (cf annexe). Ces nouveaux statuts doivent aussi être validés par l'ensemble des EPCI membres de la structure.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Grand Quercy suite à leur modification ci avant détaillée,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

*Retour de Monsieur Philippe Delclau*

*Sortie provisoire de Gérard Mottin*

N°2016-036 : COTISATION 2016 AUPRES DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) GRAND QUERCY

*Rapporteur : Stéphane MAGOT*

Suite à la création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Grand Quercy auquel adhère la Communauté de Communes depuis le 15 avril 2015 (délibération n°2015-076), les missions qu'assurait le Syndicat Mixte du Pays Bourrian relatives à l'action « Pays » lui sont transférées.

Ce syndicat mixte dit « à la carte » a donc pour principal objectif la mise en œuvre du volet territorial des politiques contractuelles de la Région et de l'Etat qui se déclineront pour chaque territoire par une convention unique territoriale qui sera signée avec le PETR, pour ce qui concerne la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Cette convention territoriale permettra l'émargement à des subventions publiques pour le financement du déploiement et du développement de projets d'équipements et de services locaux.

En outre, le PETR Grand Quercy comporte un certain nombre de missions qui peuvent être souscrites à la carte pour permettre le maintien de l'exercice des compétences jusque-là assurées par le Pays Bourrian, auxquelles Quercy-Bouriane souscrit (cf annexe) :

- Forêt – Développement de la filière bois
- Développement culturel
- Solidarité Santé

Ainsi, pour 2016, et à titre transitoire, le montant de la cotisation à verser au PETR Grand Quercy est établie sur la base de 4.85 € par habitant / population DGF 2014 soit un montant de 58 803€.

Cependant, il est précisé que ce montant de cotisation est calculé hors subvention de fonctionnement allouée par la Région au PETR et dont le montant n'est pas encore connu. Ainsi, le montant de la cotisation devrait être égal ou inférieur à 4.5 €, conformément à la décision des élus communautaires, déterminée en Conférence des Maires du 9 avril 2015, de souscrire aux missions à la carte du PETR dans la mesure où la cotisation au PETR n'excéderait pas celle payée au titre du Pays Bourrian pour ces mêmes missions.

## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Aussi, il convient de procéder au versement de la cotisation 2016 au PETR Grand Quercy, dans le cadre de deux acomptes et d'un solde respectivement aux alentours des mois d'avril, de juillet et de novembre, pour permettre l'ajustement de la cotisation 2016 au regard du montant des subventions de fonctionnement à percevoir par le PETR et afin qu'en fin de la cotisation de Quercy-Bouriane n'excède pas 4.50 € par habitant / population DGF 2014.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 14 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 38 votes pour, 1 vote contre (Jean-Louis Constant) et 2 abstentions (Paola Benastre, pouvoir de Patrice Maury à Paola Benastre) :

- valide le versement de la cotisation 2016 au PETR Grand Quercy dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 23 mars 2016*

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-037 : MODIFICATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY BOURIANE AUPRES DES STRUCTURES EXTERIEURES- SYMICTOM DU PAYS DE GOURDON

*Rapporteur : Marie-Odile DELCAMP*

Lors de sa séance du 23 avril 2014, délibération n°2014-050, le Conseil Communautaire a désigné comme représentants au sein du SYMICTOM du Pays de Gourdon, Monsieur Léon-Bernard Claesen en tant que titulaire et Monsieur Aimé Médale en tant que suppléant pour la Commune de Saint-Projet.

Compte tenu de ses nombreuses responsabilités en tant que Maire, Monsieur Léon-Bernard Claesen ne peut assister régulièrement aux réunions du SYMICTOM. Il propose donc que Monsieur Aimé Médale soit désigné comme représentant titulaire et de devenir lui-même suppléant.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 14 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide la modification des représentants de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, au sein du SYMICTOM du Pays de Gourdon, comme détaillée ci avant.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 23 mars 2016*

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

*Retour de Monsieur Gérard Mottin*

N°2016-038 : VENTE DE TERRAINS DE LA RESERVE FONCIERE DE COGNAC A PAYRIGNAC

*Rapporteur : Claude VIGIE*

L'entreprise de transport routier « GANDNER » sise Cougnac 46300 Payrignac, représentée par son propriétaire Monsieur Philippe GANDNER, souhaite se porter acquéreur des parcelles C 74 et C 75 situées sur la réserve foncière de Cougnac à Payrignac. La parcelle C 74 a une contenance de 7 790 m<sup>2</sup> et la C 75 de 10 220 m<sup>2</sup>, soit une superficie totale de 18 010 m<sup>2</sup> à laquelle il convient de déduire une bande de terrain, estimée à environ 626 m<sup>2</sup>, qui devra être mise à la disposition de la Commune de Payrignac afin de réaliser l'élargissement de la voirie communale. Les frais de géomètre seront à la charge de la Commune de Payrignac.

La superficie totale proposée à la vente serait donc de 17 384 m<sup>2</sup> au prix unitaire de 4,00 € le m<sup>2</sup>, soit un montant total de 69 536,00 €.

Considérant l'avis des domaines en date du 7 mars 2016, estimant la valeur vénale du terrain à 4,00 €/m<sup>2</sup>,

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 14 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et par 40 votes pour et 2 abstentions (Sylvie Theulier, Jean-Pierre Cousteil) :

- valide la vente d'une partie des parcelles C 74 et C 75 de la réserve foncière de Cougnac à Payrignac, au prix de 4,00 € le m<sup>2</sup>, à l'entreprise « GANDNER », dans les conditions ci avant présentées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Marie-Odile DELCAMP

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Communautaire, sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : le 16 mars 2016

Etaient présents :

Anglars-Nozac : Pouvoir de Pascal PAVAN à Claude VIGIE

Concorès : Gérard GAYDOU

Fajoles : Fabienne LALANDE

Gourdon : Paola BENASTRE – Bernard BOYE – Michel CAMMAS – Pouvoir de Anne-Marie CHIMIRRI à Philippe DELCLAU – Jean-Louis CONSTANT – Jean-Pierre COUSTEIL – Marie-Odile DELCAMP – Philippe DELCLAU – Nathalie DENIS – Liliane LEMERCIER – Pouvoir de Patrice MAURY à Paola BENASTRE – Georgina MURRAY – Pouvoir de Nadine SAOUDI à Liliane LEMERCIER – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ – Sylvie THEULIER

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Milhac : Claude VIGIE

Montamel : Jean-François BELIVENT

Payrignac : Pouvoir de Christian CHAVAROCHE à Fabienne CHARBONNEL – Fabienne CHARBONNEL – Jérôme MALEVILLE

Peyrilles : Stéphane MAGOT

Rouffilhac : Robert LACOMBE

Saint-Chamarand : Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY

Saint Cirq Souillaguet : Gérard MOTTIN

Saint Clair : André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Patrick LABRANDE – Jacqueline LEPOINT – Thierry LEMPEREUR

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT

Ussel : Bernard PEQUIN

Uzech-les-Oules : Danielle DEVIERS

Le Vigan : Sylvette BELONIE – Jean-Michel FAVORY – Françoise LAGRANGE – Christian LEGRAND – Daniel SOULADIE

Etaient absents : Christian LALANDE – Daniel THEBAULT

A été élu secrétaire de séance : Stéphane MAGOT

N°2016-039 : ACTION « PREMIERES PAGES »- INTERVENTION DE LA CRECHE PARENTALE « ECOUTE S'IL JOUE », DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES ET DE LA MEDIATHEQUE DE GOURDON AUPRES DES GENS DU VOYAGE

*Rapporteur : Fabienne LALANDE*

Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme, et par le biais de l'opération « Premières Pages », la crèche parentale « Ecoute s'il joue », le Relais Assistantes Maternelles et la Médiathèque de la Communauté de Communes Quercy Bouriane souhaitent développer un projet d'animation d'éveil à la lecture en faveur des enfants résidents sur l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Gourdon.

Ces enfants bénéficieraient de l'intervention hebdomadaire d'une éducatrice de la crèche, Madame Magali Théron, pendant une heure et demie, et sur la période d'avril à novembre 2016. Ces actions menées avec le RAM et la Médiathèque auraient pour objectifs de :

- sensibiliser les enfants et les familles au livre et à l'écrit,
- créer un lien social avec les usagers de l'aire,
- proposer des temps de rencontres et d'échanges.

Cette action représente, pour la crèche parentale « Ecoute s'il Joue » un coût de 528,00 € qui peut être financé pour partie par la Caisse d'Allocations Familiales du Lot. La crèche sollicite, d'autre part, une participation de la Communauté de Communes Quercy Bouriane, à hauteur de 20% du montant global de l'animation soit 105,00 €.

Vu l'avis favorable de la Conférence des Maires en date du 14 mars 2016,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- valide une participation financière de la Communauté de Communes, en faveur de la crèche parentale « Ecoute s'il Joue » pour son projet d'animation de lecture pour les enfants de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, à hauteur de 105,00 € correspondant à 20% du montant global de l'action soit 528,00 €,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Marie-Odile DELCAMP